

# Procès Verbal : Réunion du Conseil Municipal

## Vendredi 5 janvier 2024

**Date de convocation :** 23 décembre 2023

**Etaient présents :** MM. et Mmes B. Cavet, A. Debeugny, F. Debeugny, B. Deleau, C. Denizart, J-P Huet, P. Le Guellec.

**Etaient excusés :** M et Mme C. Dumortier, X. Hein.

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 20 h 55 sous la présidence de M. François Debeugny.

M. Patrick Le Guellec est désigné secrétaire de séance.

### Communication du Maire

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 2 février 2024 à 20 h 45 à la mairie.
- M. le Maire donne lecture des cartes de vœux reçues pour la nouvelle année.
- M. le Maire présentera ces vœux aux employés communaux lors d'une rencontre conviviale le vendredi 26 janvier 2024.

### Travaux des commissions :

#### ***Administration générale, finances, éducation***

- Lors de la réunion du SISCO du 18 décembre 2023, le budget prévisionnel 2024 a été présenté. La participation de la commune de Cachy pour l'année 2024 sera de 42 362 €.
- La commission de révision des listes électorales s'est réunie le vendredi 23 décembre.
- La Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour la commune est de 280 habitants.
- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'association des maires et des présidents d'intercommunalités de la Somme expliquant qu'un référent déontologue doit être désigné par l'assemblée délibérante. Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile dans le respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'Elu local. Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide de confier cette mission de référent déontologue à Mme Feirouz Hamdane.

#### ***Commission Communale d'Actions Sociales***

- Les colis des aînés ont été distribués samedi 16 décembre par les membres de la commission.

#### ***Communication, Relation, Loisirs***

- L'illustration de la carte de vœux a été faite par les enfants de l'école.

- La cérémonie des vœux pour la nouvelle année aura lieu le dimanche 8 janvier, à 18h, à la salle des fêtes.
- Le prochain Cachy Infos sortira le 19 janvier. La rédaction des différents articles est attribuée. M. Debeugny se charge de rédiger l'éditorial. La commission se réunira le 16 janvier pour la relecture.

### ***Environnement, Cadre de vie***

- Les décorations de Noël seront démontées le 9 janvier.
- M. le Maire présente la proposition de l'entreprise NVRD pour le balayage des fils d'eau et de la chaussée de la commune, soit 70,40 € H.T. le Km de voirie balayée. Proposition validée par le conseil. Le nombre de passages est fixé à trois, en concertation avec la commune de Gentelles.

### ***Urbanisme***

- Les travaux sur le réseau d'éclairage public ainsi que le passage aux leds sont toujours en cours.
- M. le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture indiquant que le délai pour se prononcer sur la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables qui permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAEnR) a été repoussé au 31 mars 2024. M. le Maire informe le conseil qu'une consultation des habitants sur le sujet sera programmée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Le Secrétaire,

François Debeugny

Patrick Le Guellec